

Programmes santé et sécurité

Travail dans des conditions extrêmes

Sur cette page

[Qu'est-ce qui est considéré comme une « condition extrême »?](#)

[Quels sont les conseils à suivre lors d'une évaluation des dangers?](#)

[Quels sont les éléments d'un programme de gestion dans des conditions extrêmes?](#)

[Où peut-on trouver d'autres renseignements fournis par le CCHST concernant les conditions extrêmes?](#)

Qu'est-ce qui est considéré comme une « condition extrême »?

La norme CSA Z1010-2018, *Gestion du travail dans des conditions extrêmes*, décrit les conditions extrêmes comme des conditions qui existent à un très haut degré d'intensité, qui dépassent ce qui est normal, habituel ou attendu.

Les conditions extrêmes peuvent avoir une incidence sur les activités menées à l'extérieur comme sur les activités menées à l'intérieur. Les conditions extrêmes comprennent notamment les suivantes :

- Froid, chaleur ou humidité extrême
- Vents violents, ce qui comprend les orages, les tornades et les ouragans
- Pluie intense, grésil, grêle
- Crue soudaine
- Foudre
- Conditions météorologiques hivernales rigoureuses, comme des chutes importantes de neige ou des phénomènes liés à la glace (accumulation de glace, surfaces glissantes, etc.)
- Haute altitude
- Haute ou faible pression atmosphérique
- Visibilité réduite (absence ou manque de luminosité, brouillard, smog, fumée, etc.)

- Incendies de forêt
- Emplacement géographique, comme un relief perturbé (terrain rocheux, inégal, en pente, etc.) ou un lieu de travail éloigné
- Autres conditions extrêmes, comme les routes glacées

Ce document couvre les situations générales du travail dans des conditions extrêmes. Certaines conditions ne sont pas abordées ici, comme la haute altitude, la pression atmosphérique et la lutte contre les incendies de forêt.

Quels sont les conseils à suivre lors d'une évaluation des dangers?

Lors d'une évaluation des dangers associés à des conditions extrêmes, il faut toujours prendre en considération les dommages raisonnables et les dommages potentiels qui peuvent survenir. La façon dont l'équipement, les outils, les machines ou les produits fonctionnent peut changer lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions extrêmes. Il faut également tenir compte de toutes les exigences psychologiques et cognitives qui peuvent toucher le travailleur ou contribuer à la gravité de la situation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'identification des dangers et l'évaluation des risques, veuillez consulter les fiches d'information Réponses SST sur les sujets suivants : [danger et risque](#), [identification des dangers](#), [contrôle des dangers](#) et [évaluation des risques](#).

Quels sont les éléments d'un programme de gestion dans des conditions extrêmes?

La planification en cas de conditions extrêmes comprendra les éléments suivants :

- Procédures de sauvetage sur place
- Matériel de sauvetage
- Disponibilité des services de premiers soins ou d'aide médicale, ce qui comprend le temps de réponse et la distance
- Évacuation du site
- Coordination avec d'autres services (organisations voisines, services de police, d'incendie et paramédicaux, etc.)
- Emplacement géographique – région rurale ou région urbaine
- Abris/refuges (au besoin)

Un programme de gestion aidera à gérer et à contrôler les dangers et les risques. Ce programme devrait idéalement faire partie du système global de gestion en santé et sécurité au travail de l'organisation, s'il en existe un. Les éléments d'un programme lié aux conditions extrêmes comprennent les suivants :

- Procédures de travail sécuritaires dans les conditions prévues
- Plan d'intervention en cas d'urgence et plan de sauvetage
- Utilisation de systèmes de surveillance, selon la disponibilité (froid, chaleur, humidité, etc.)
- Surveillance des conditions météorologiques
- Communication entre toutes les parties concernées
- Transport, ce qui comprend des solutions de rechange en cas de dommages à l'infrastructure (p. ex. si les routes sont fermées)
- Conception du lieu de travail, si possible
- Contrôles administratifs employés, dont la restriction de l'accès, les procédures de travail sécuritaires, etc.
- Sensibilisation et formation concernant le travail dans ces conditions
- Connaissance des contrôles mis en place, comme des dispositifs de surveillance, des dispositifs de sécurité, des filets de sécurité, des signaux d'avertissement (p. ex. feux, sirènes), des panneaux d'avertissement, un système de jumelage, etc.
- Aide auprès des travailleurs concernant leurs exigences psychologiques ou cognitives
- Aptitude à travailler dans ces conditions
- Port de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié en fonction de la tâche et des conditions

Déterminer quels groupes externes pourraient aider ou si l'aide extérieure dépend de la situation (p. ex., une tempête extrême peut entraîner l'indisponibilité d'autres services, comme les services d'ambulance et de police).

Examiner les programmes et effectuer des exercices d'entraînement. Évaluer les programmes et les résultats des exercices. Les éléments de l'[enquête sur les incidents](#) peuvent être utiles pour structurer cet examen.

Où peut-on trouver d'autres renseignements fournis par le CCHST concernant les conditions extrêmes?

Ce document couvre la planification du travail dans des conditions extrêmes. Consulter les fiches d'information Réponses SST suivantes pour plus de renseignements.

- [Exposition au froid – Généralités](#)
- [Exposition au froid – Travailler au froid](#)
- [Exposition au froid – Effets sur la santé et premiers soins](#)
- [Conseils pour la conduite hivernale](#)
- [Planification des interventions d'urgence](#)
- [Liste de vérification pour la gestion des situations d'urgence](#)
- [Protection contre les chutes](#)
- [Protection contre les incendies](#)
- [Nettoyage après inondation](#)
- [Exposition à la chaleur – Mesures de protection](#)
- [Exposition à la chaleur – Effets sur la santé et premiers soins](#)
- [Indice humidex et le travail](#)
- [Syndrome de stress post-traumatique \(SSPT\)](#)
- [Cancer de la peau et le soleil](#)
- [Conditions de température – Froid](#)
- [Conditions de température – Chaleur](#)
- [Conditions météorologiques – Foudre](#)
- [Conditions météorologiques – Vents violents](#)
- [Travail sur un plan d'eau couvert de glace ou à proximité](#)

Date de la première publication de la fiche d'information : 2019-08-09

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2019-08-09

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.